
François Pérol, nommé Président du Directoire de la CNCE

Paris, le 26 février 2009

Le Conseil de Surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Yves Hubert.

Il a accepté la démission de Monsieur Bernard Comolet de la présidence du Directoire de la CNCE.

Le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur François Pérol à la présidence du Directoire de la CNCE, avec effet au 2 mars 2009.

A l'issue du Conseil de Surveillance, Monsieur Yves Hubert a déclaré : "*Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à Bernard Comolet pour son engagement constant au service des Caisses d'Epargne et pour le travail important conduit depuis sa nomination à la tête du Groupe*". Le Conseil de Surveillance a renouvelé sa confiance à Bernard Comolet. Il s'est félicité de le compter à nouveau parmi ses membres et de le voir en assurer la vice-présidence à compter du 2 mars 2009.

Monsieur Yves Hubert a également souligné qu' "*avec l'arrivée de Monsieur François Pérol, le Groupe Caisse d'Epargne franchit une nouvelle étape dans son rapprochement avec les Banques Populaires et marque sa volonté de donner naissance au deuxième groupe bancaire français*".

[Imprimer](#)